



**Première rencontre du Conseil d'établissement sur TEAMS
Le mercredi 10 novembre 2021 à 18 h 30**

Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :

Clovis Gouaillier
Yannick Sternon
Mikaël Leferfort
Steeve Arthur
Widad Mokhtatar Mas
Nicolas Bernard
Nataly Chantal

Anne Gaudreau
Jennifer Angiboust
Fannie Gauthier-Durand
Malika Bessaoud
Marie-Josée Bellemare
Abigail Bascombe

Étaient absents :

Jacinthe Marien, Behre Gebray Yorsalem

1. Adoption de l'ordre du jour

Le point 2 a été retiré.
2 variés ont été ajoutés

P/ Nataly Chantal
A/ Fannie Gauthier-Durand

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 juin
2021(Adoption)**

Point retiré; le procès-verbal ayant déjà été approuvé en juin 2021 et déposé sur le site internet de l'école.

3. Retour sur l'assemblée générale des parents- 16 septembre 2021- compte rendu (Adoption)

P/ Steeve Arthur
A/ Mikael Leferfort

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Rapport d'activité 2021-2022 - LIP 82 (Adoption)

Présenté par M. Gouaillier

P/ Nataly Chantal
A/ Widad Mokhtatar Mas

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Élection de l'exécutif du conseil d'établissement 2021-2022

- **Mise à jour des membres du conseil d'établissement et établissement de la durée des mandats**

Cf. Document déposé mis à jour *Liste des membres SCDS*

Le numéro de téléphone de Mme Mas a été mis à jour

La durée des mandats a été établie de manière à répartir la moitié pour 1 an et l'autre, sur 2 ans.

- **Présidence**

Clovis Gouaillier élu à l'unanimité

- **Vice-présidence**

Widad Mokhtatar Mas élue à l'unanimité

- **Secrétaire**

Jennifer Angiboust élue à l'unanimité

- **Représentant de la communauté**

Christine Richardson et Renate Betts sont proposées par Mme Gaudreau

Les membres du CÉ acceptent la proposition.

- **Établissement du calendrier des rencontres 2021-2022 à 18h30**

Mercredi 10 novembre 2021

Mercredi 12 janvier 2022

Mardi 8 mars 2022

Mercredi 13 avril 2022

Mardi 14 juin 2022

6. Formation obligatoire des nouveaux membres (Information)

Formation préparée par le Ministère par le biais de fiches de lecture. Les nouveaux membres doivent en prendre connaissance et informer Mme Gaudreau lorsque ce sera fait.

Voici un lien proposé par Mme Mas : [Participer - Étude sur la participation scolaire des parents \(ulaval.ca\)](https://www.ulaval.ca/participer-étude-sur-la-participation-scolaire-des-parents)

Mme Mas informe l'assemblée que les enfants doivent être consultés au moins une fois par année sur des sujets divers et propose de faire un retour avec les groupes qui ont été consultés l'année dernière quant aux spécialités enseignées à l'école.

M. Gouaillier et M. Leferfort proposent que le point soit ajouté à la prochaine réunion du CÉ afin de déterminer quels sujets pourraient être traités. Est attendu que les membres aient des propositions lors de la prochaine réunion.

7. Règles de régie interne (Adoption) (Résolution 01-2021-2022)

M. Gouaillier présente brièvement les règles de régie interne et propose de les reconduire.

Amendement proposé par M. Gouaillier - 5a) VOTES : ajouter et préciser qu'il faut « répondre à tous » lors d'un vote ou d'un débat par voie électronique afin que tous les membres soient informés simultanément.

P/ Nataly Chantal

A/ Mikaël Leferfort

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Budget de fonctionnement du CÉ 2021-2022 (Information)

400\$ frais de fonctionnement divers (exemple : frais de kilométrage) et 400\$ de budget de formation (cafés-rencontres pour les parents par exemple).

9. Sorties éducatives (école) (Approbation) (Résolution 02-2021-2022)

Cf. Document déposé Sorties (activités) éducatives 2021-2022

Madame Mas se questionne sur la répartition des sorties et activités éducatives en fonction des groupes.

Mme Gaudreau informe que cela est à la discrétion des enseignants.

M. Leferfort demande à Mme Gaudreau si des sorties ont été refusées par la direction, ce à quoi elle répond que toutes les sorties/activités demandées par les enseignants ont été acceptées.

M. Sternon demande si les enseignants ont l'obligation de participer à au moins une sortie par année, ce à quoi Mme Gaudreau répond qu'il s'agit de l'autonomie professionnelle des enseignants et que c'est leur choix, bien qu'une sortie au théâtre (*De la cour à la scène*) soit annuellement organisée pour tous les groupes. À cause la pandémie, cette activité devrait se tenir en mars (sous toute réserve de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur).

M. Bernard demande ce qu'il advient des élèves qui ne peuvent participer aux sorties faute de moyens financiers. Mme Gaudreau informe l'assemblée que les frais sont alors déboursés par l'école.

M. Gouaillier précise aussi que les sorties éducatives ne concernent pas les sorties en journée pédagogique.

Mme Gaudreau précise que les montants que les enseignants peuvent demander aux parents pour des sorties scolaires ont été adoptées en CÉ. Au 1^{er} cycle, le montant est de 40\$ pour l'année par enfant et 2^e et 3^e cycle, il est de 45\$ par enfant.

De plus, un budget ministériel *Sorties Culturelles* d'environ 26\$ par enfant est aussi utilisé pour couvrir certains frais de sorties, dans la mesure où les sorties font partie du répertoire du MEES.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 02-2021-2022 permettant d'approuver par courriel une sortie ou une activité avant le prochain CÉ dans la mesure où elle n'a pas pu être présentée/approuvée au dernier CÉ.

POUR : 10

CONTRE : 1

ABSTENTION : 2

10. Éducation à la sexualité (Approbation)

Cf. Document déposé Éducation à la sexualité - Tournées des classes 2021-2022

La firme SexURL est engagée afin de donner des ateliers dont les thèmes ont été choisis et approuvés par les enseignants.

Voici deux liens proposés par M. Bernard concernant l'éducation à la sexualité :

<https://reflechiraca.co/>

<https://les3sex.com/fr>

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. Projet de calendrier des activités lors des journées pédagogiques (service de garde) (Approbation)

C.F. Document déposé Projet de calendrier lors des journées pédagogiques.

Mme Bascombe (nouvelle responsable du SDG) informe l'assemblée que dû à l'inflation et l'augmentation des coûts de transport, les sorties coûtent en moyenne 39 \$.

Journée à l'école au SDG : 9\$

Mme Mas encourage les parents à se joindre aux sorties en journée pédagogique à titre de bénévole accompagnateur.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. Organisation des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (Information)

Mme Gaudreau présente l'organisation des services aux EHDA :

- Système RAI (Réponse à l'Intervention - approche préventive et collaborative) - 3 paliers d'intervention : en classe, en sous-groupe, individuel
- Codes de difficulté CSSDM (codes 10- redoublement et 12- difficultés d'ordre comportemental) → ces codes ne modifient pas les ratios-classes.
- Codes ministériels pour élèves handicapés (critères diagnostiques) → plan d'intervention pour l'élève et modifie le ratio-classe.
- 14% des élèves de SCDS ont un code de difficulté ou handicapé (incluant les élèves TSA de notre point de service).
- 27% des élèves de SCDS ont un plan d'intervention.
- Le financement des services provient de plusieurs sources (montants décentralisés, mesures budgétaires, financement ministériel pour les élèves ayant un code handicapé).
- Les services octroyés sont en fonction des besoins et non du diagnostic afin de fournir un service optimal à chaque élève ayant des besoins particuliers.
- Malgré les budgets alloués, il y a une pénurie de personnel tel qu'en orthophonie. Le recours au privé est autorisé lorsqu'il y a besoin d'une évaluation urgente ou lors d'une limitation scolaire importante nécessitant un suivi exceptionnel.
- Tutorat dans l'école par les enseignants titulaires est encouragé. Un budget d'environ 10 000\$ a été octroyé à l'école.

13. Projet éducatif (Information)

Point reporté

14. Consultation du conseil d'établissement à l'identification des critères de sélection d'une direction

Point reporté

15. OPP

Appel aux dons de livres en français aux parents. Installation de boîtes à aux entrées principale et du SDG de l'école afin de les déposer et de les rendre disponibles en libre-service dans les deux coins lectures pour favoriser la lecture en français et la rendre plus accessible.

Mme Gaudreau demande l'accord des membres du CÉ pour envoyer la lettre aux parents, ce à quoi les parents ont adhéré.

CROCQUE-LIVRE : boîte de dons de livres à l'extérieur de l'école, surtout utile en été.

Frais environ 300\$ - M. Gouaillier s'interroge sur la raison pour laquelle c'est l'école qui défraierait le montant, alors que c'est un service communautaire.

Il s'agit d'un service qui serait disponible en été aux abords du jardin.

16. Mot du délégué au réseau.

M. BERNARD : information donnée aux comités des parents concernant les cas de COVID - 2 résumés des rencontres par courriel.

17. Varias.

17.1 Rencontres en présentiel

Possibilité de faire les rencontres en présentiel pour le CÉ si toutes les mesures sanitaires sont respectées (désinfection, distanciation, port du masque), cependant les rencontres virtuelles sont à privilégier.

De plus, bien que la dynamique soit plus vivante en présentiel, les rencontres virtuelles sont plus simples au plan logistique.

Des rencontres de parents peuvent être faites en présentiel lorsque cela est vraiment nécessaire, mais les rencontres virtuelles sont encore à privilégier.

Madame Gaudreau fera le suivi par courriel concernant les consignes précises à respecter.

17.2 Accès école par le parc Loyola

Questionnement sur l'aménagement du passage et la sécurité de l'entrée ouest.

Mme Gaudreau informe l'assemblée qu'elle fera le suivi par courriel concernant les mesures mises en place par le CSSDM et par la ville de Montréal.

18. Mot du public.

19. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 21h20.